

SCI 2J

au capital de 100 €,

Siège social : 15 rue de la Vallée 68230 KATZENTHAL

RCS COLMAR 822 020 095

Procès-Verbal en date du 06/01/2026

## AG EXTRAORDINAIRE DE TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le six janvier deux-mille vingt-six,

L(es) associé(s) de la société SCI 2J , SCI au capital de 100 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au 15 rue de la Vallée 68230 KATZENTHAL , siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présent :

- Guillaume WETTERHOLD
- Arnaud MARCHAND

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Guillaume WETTERHOLD , co-gérant de la société.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social
- Modifications corrélatives des statuts
- Pouvoirs en vue des formalités.

### 1ÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire des associés décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social à ce jour

de 15 rue de la Vallée 68230 KATZENTHAL

à 11 A rue du Héron 67600 HILSENHEIM

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### 2ÈME RÉOLUTION

Par conséquence de la décision prise sous la première résolution, l'assemblée décide de modifier, de la manière suivante les statuts :

Article 4 - Siège social

**Le siège social est fixé au 11A rue du Héron 67600 HILSENHEIM. Il pourra être transféré en tout autre lieu, par décision collective extraordinaire des associés.**

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### 3ÈME RÉOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.

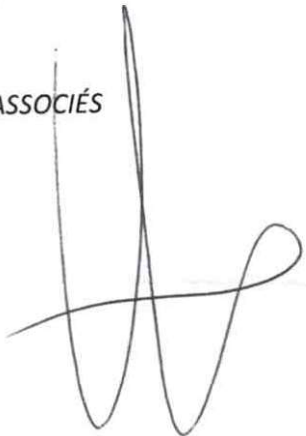
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le gérant et les associés.

Fait en 2 originaux,

À HILSENHEIM

Le 6 Janvier 2026

SIGNATURE DES ASSOCIÉS



Guillaume WETTERHOLD

